

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005480700447	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Métropole D' Aix-Marseille-Provence
--	--

POSTE COMPTABLE DE : LE RECEVEUR DES FINANCES MARSEILLE
MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : CT2 - Assainissement (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	32
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	33
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	37
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	38
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 157 846,00	5 157 846,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 157 846,00	5 157 846,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	8 987 006,83	8 987 006,83
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 987 006,83	8 987 006,83
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		14 144 852,83	14 144 852,83

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	488 910,00	0,00	519 166,00	519 166,00	519 166,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	744 233,00	0,00	742 850,91	742 850,91	742 850,91
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 965,00	0,00	25 965,00	25 965,00	25 965,00
Total des dépenses de gestion des services		1 259 108,00	0,00	1 287 981,91	1 287 981,91	1 287 981,91
66	Charges financières	415 000,00	0,00	495 179,10	495 179,10	495 179,10
67	Charges exceptionnelles	31 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 705 108,00	0,00	1 816 161,01	1 816 161,01	1 816 161,01
023	Virement à la section d'investissement (6)	23 529,03		71 684,99	71 684,99	71 684,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 261 888,00		3 270 000,00	3 270 000,00	3 270 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 285 417,03		3 341 684,99	3 341 684,99	3 341 684,99
TOTAL		4 990 525,03	0,00	5 157 846,00	5 157 846,00	5 157 846,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 157 846,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 393,03	0,00	6 730,00	6 730,00	6 730,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 602 932,00	0,00	3 283 200,00	3 283 200,00	3 283 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	288 500,00	0,00	323 600,00	323 600,00	323 600,00
75	Autres produits de gestion courante	29 700,00	0,00	35 616,00	35 616,00	35 616,00
Total des recettes de gestion des services		3 926 525,03	0,00	3 649 146,00	3 649 146,00	3 649 146,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 926 525,03	0,00	3 649 146,00	3 649 146,00	3 649 146,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 064 000,00		1 508 700,00	1 508 700,00	1 508 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 064 000,00		1 508 700,00	1 508 700,00	1 508 700,00
TOTAL		4 990 525,03	0,00	5 157 846,00	5 157 846,00	5 157 846,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 157 846,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 832 984,99
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	5 139 580,00	0,00	5 971 878,00	5 971 878,00	5 971 878,00
	Total des dépenses d'équipement	5 139 580,00	0,00	5 971 878,00	5 971 878,00	5 971 878,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 479 000,00	0,00	1 506 428,83	1 506 428,83	1 506 428,83
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 479 000,00	0,00	1 506 428,83	1 506 428,83	1 506 428,83
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 618 580,00	0,00	7 478 306,83	7 478 306,83	7 478 306,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 064 000,00		1 508 700,00	1 508 700,00	1 508 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 064 000,00		1 508 700,00	1 508 700,00	1 508 700,00
	TOTAL	7 682 580,00	0,00	8 987 006,83	8 987 006,83	8 987 006,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 987 006,83
--	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	264 596,00	0,00	160 200,00	160 200,00	160 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 132 566,97	0,00	5 485 121,84	5 485 121,84	5 485 121,84
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 397 162,97	0,00	5 645 321,84	5 645 321,84	5 645 321,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 397 162,97	0,00	5 645 321,84	5 645 321,84	5 645 321,84
021	Virement de la section d'exploitation (4)	23 529,03		71 684,99	71 684,99	71 684,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 261 888,00		3 270 000,00	3 270 000,00	3 270 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 285 417,03		3 341 684,99	3 341 684,99	3 341 684,99
	TOTAL	7 682 580,00	0,00	8 987 006,83	8 987 006,83	8 987 006,83

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 987 006,83
--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

1 832 984,99

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	519 166,00		519 166,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	742 850,91		742 850,91
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 965,00		25 965,00
66	Charges financières	495 179,10	0,00	495 179,10
67	Charges exceptionnelles	33 000,00	0,00	33 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 270 000,00	3 270 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		71 684,99	71 684,99
Dépenses d'exploitation – Total		1 816 161,01	3 341 684,99	5 157 846,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 157 846,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 508 700,00	1 508 700,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 506 428,83	0,00	1 506 428,83
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 971 878,00		5 971 878,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 478 306,83	1 508 700,00	8 987 006,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 987 006,83
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 730,00		6 730,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 283 200,00		3 283 200,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	323 600,00		323 600,00
75	Autres produits de gestion courante	35 616,00		35 616,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 508 700,00	1 508 700,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 649 146,00	1 508 700,00	5 157 846,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 157 846,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	160 200,00	0,00	160 200,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 485 121,84	0,00	5 485 121,84
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 270 000,00	3 270 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		71 684,99	71 684,99
Recettes d'investissement – Total		5 645 321,84	3 341 684,99	8 987 006,83

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 987 006,83
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	488 910,00	519 166,00	519 166,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	7 920,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	400,00	400,00
6066	Carburants	0,00	2 800,00	2 800,00
611	Sous-traitance générale	172 000,00	256 240,00	256 240,00
6132	Locations immobilières	154 000,00	96 640,00	96 640,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	500,00	500,00	500,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	45 260,00	45 260,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	4 800,00	4 800,00
6156	Maintenance	0,00	10 000,00	10 000,00
6161	Multirisques	1 070,00	200,00	200,00
6168	Autres	1 300,00	700,00	700,00
617	Etudes et recherches	124 100,00	0,00	0,00
618	Divers	4 100,00	4 100,00	4 100,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	5 200,00	5 200,00
6251	Voyages et déplacements	920,00	920,00	920,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	2 240,00	2 240,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	10 000,00	10 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	200,00	200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	4 320,00	4 320,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	0,00	18 646,00	18 646,00
6378	Autres taxes et redevances	20 000,00	53 000,00	53 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	744 233,00	742 850,91	742 850,91
6331	Versement de mobilité	9 897,00	9 536,72	9 536,72
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 474,00	2 383,90	2 383,90
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 454,00	4 528,62	4 528,62
6411	Salaires, appointements, commissions	461 044,00	462 215,13	462 215,13
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	1 502,61	1 502,61
6415	Supplément familial	2 256,00	3 158,49	3 158,49
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	87 141,00	79 506,88	79 506,88
6453	Cotisations aux caisses de retraites	135 649,00	140 193,01	140 193,01
6458	Cotisations autres organismes sociaux	2 947,00	1 621,55	1 621,55
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 573,00	3 323,00	3 323,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 292,00	5 375,00	5 375,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 720,00	4 720,00	4 720,00
648	Autres charges de personnel	24 786,00	24 786,00	24 786,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 965,00	25 965,00	25 965,00
658	Charges diverses de gestion courante	25 965,00	25 965,00	25 965,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 259 108,00	1 287 981,91	1 287 981,91
66	Charges financières (b) (8)	415 000,00	495 179,10	495 179,10
66111	Intérêts réglés à l'échéance	415 000,00	494 461,13	494 461,13
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	717,97	717,97
67	Charges exceptionnelles (c)	31 000,00	33 000,00	33 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	30 000,00	30 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	3 000,00	3 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	31 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 705 108,00	1 816 161,01	1 816 161,01
023	Virement à la section d'investissement	23 529,03	71 684,99	71 684,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 261 888,00	3 270 000,00	3 270 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 261 888,00	3 270 000,00	3 270 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 285 417,03	3 341 684,99	3 341 684,99
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 285 417,03	3 341 684,99	3 341 684,99
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 990 525,03	5 157 846,00	5 157 846,00

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			5 157 846,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	132 789,42
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	132 071,45
= Différence ICNE N – ICNE N-1	717,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	5 393,03	6 730,00	6 730,00
64198	Autres remboursements	5 393,03	5 880,00	5 880,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	850,00	850,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 602 932,00	3 283 200,00	3 283 200,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 974 100,00	1 800 900,00	1 800 900,00
70613	Participations assainissement collectif	1 308 832,00	1 182 300,00	1 182 300,00
7062	Redevances assainissement non collectif	320 000,00	300 000,00	300 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	288 500,00	323 600,00	323 600,00
741	Primes d'épuration	288 500,00	323 600,00	323 600,00
75	Autres produits de gestion courante	29 700,00	35 616,00	35 616,00
757	Redevances des fermiers, concession..	29 700,00	35 615,00	35 615,00
7588	Autres	0,00	1,00	1,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 926 525,03	3 649 146,00	3 649 146,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 926 525,03	3 649 146,00	3 649 146,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 064 000,00	1 508 700,00	1 508 700,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 064 000,00	1 508 700,00	1 508 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 064 000,00	1 508 700,00	1 508 700,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 990 525,03	5 157 846,00	5 157 846,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 157 846,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2019200100	Opération d'équipement n° 2019200100 (5)	5 139 580,00	5 971 878,00	5 971 878,00
Total des dépenses d'équipement		5 139 580,00	5 971 878,00	5 971 878,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 479 000,00	1 506 428,83	1 506 428,83
1641	Emprunts en euros	1 479 000,00	1 506 428,83	1 506 428,83
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 479 000,00	1 506 428,83	1 506 428,83
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 618 580,00	7 478 306,83	7 478 306,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 064 000,00	1 508 700,00	1 508 700,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 064 000,00	1 508 700,00	1 508 700,00
139111	Sub. équipept cpte résult. Agence de l'eau	0,00	180 000,00	180 000,00
139118	Sub. équipept cpte résult. Autres	1 064 000,00	128 700,00	128 700,00
13912	Sub. équipept cpte résult. Régions	0,00	75 000,00	75 000,00
13913	Sub. équipept cpte résult. Départements	0,00	220 000,00	220 000,00
13915	Sub. équipept cpte résult. Groupements	0,00	150 000,00	150 000,00
13916	Sub. équipept cpte résult. Autres EPL	0,00	55 000,00	55 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	700 000,00	700 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 064 000,00	1 508 700,00	1 508 700,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 682 580,00	8 987 006,83	8 987 006,83

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 987 006,83
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	264 596,00	160 200,00	160 200,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	87 500,00	87 500,00
1313	Subv. équipt Départements	264 596,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	72 700,00	72 700,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 132 566,97	5 485 121,84	5 485 121,84
1641	Emprunts en euros	4 132 566,97	5 485 121,84	5 485 121,84
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 397 162,97	5 645 321,84	5 645 321,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 397 162,97	5 645 321,84	5 645 321,84
021	Virement de la section d'exploitation	23 529,03	71 684,99	71 684,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 261 888,00	3 270 000,00	3 270 000,00
28031	Frais d'études	0,00	11 500,00	11 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	13 500,00	13 500,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	1 000,00	1 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	1 000,00	1 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	21 000,00	21 000,00
28131	Bâtiments	0,00	201 000,00	201 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 261 888,00	373 000,00	373 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	80 000,00	80 000,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	0,00	20 000,00	20 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	11 000,00	11 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	1 910 000,00	1 910 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	611 500,00	611 500,00
28182	Matériel de transport	0,00	1 500,00	1 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	0,00	13 000,00	13 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 285 417,03	3 341 684,99	3 341 684,99
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 285 417,03	3 341 684,99	3 341 684,99
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 682 580,00	8 987 006,83	8 987 006,83

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 987 006,83
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019200100 (1)
LIBELLE : opération assainissement

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	3 787 639,05	a 0,00	5 971 878,00	b 5 971 878,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	224 553,19	0,00	967 686,00	967 686,00	0,00
2031	Frais d'études	222 663,19	0,00	965 086,00	965 086,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 463 085,86	0,00	5 004 192,00	5 004 192,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	209 316,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	33 171,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	17 959,02	0,00	210 279,00	210 279,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	3 256,48	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	3 187 431,90	0,00	4 776 913,00	4 776 913,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21562	Service d'assainissement	11 950,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-5 971 878,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					20 788 325,95									
1641 Emprunts en euros (total)					20 788 325,95									
2018-AMP-019	ARKEA	21/12/2018	27/12/2018	30/03/2019	3 200 000,00	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,440	0,447	EUR	T	C	O	A-1
2018-DT-ANTHERON-076	SFIL CAFFIL	12/07/2010	01/01/2018	02/01/2018	339 124,78	F	Taux fixe à 2.57 %	2,570	2,595	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-ANTHERON-077	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2002	01/01/2018	25/03/2018	117 544,53	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	4,484	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-CABRIES-051	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2012	01/01/2018	25/12/2018	644 513,24	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,490	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-CABRIES-052	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	07/07/2005	01/01/2018	15/11/2018	208 000,00	V	(TAM(Postfixé) + 0.13)-Floor -0.13 sur TAM(Postfixé)	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2018-DT-CABRIES-143	CAISSE D'EPARGNE	11/01/2016	01/01/2018	22/01/2018	129 825,92	F	Taux fixe à 2.71 %	2,710	2,710	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-CABRIES-144	CREDIT AGRICOLE	24/08/2017	01/01/2018	15/08/2018	380 000,00	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	1,900	EUR	A	C	O	A-1
2018-DT-CANNAT-104	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	07/07/2010	01/01/2018	15/10/2018	223 670,00	F	Taux fixe à 4.77 %	4,770	4,840	EUR	A	X	O	A-1
2018-DT-EGUILLES-064	SFIL CAFFIL	01/01/2018	01/01/2018	02/01/2018	239 675,30	V	(Euribor 3M + 0.23)-Floor -0.23 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-EGUILLES-065	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018	01/01/2018	25/11/2018	160 000,00	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	3,300	EUR	A	C	O	A-1
2018-DT-EGUILLES-066	CAISSE D'EPARGNE	06/11/2006	01/01/2018	25/03/2018	234 000,00	C	Taux fixe 3.69% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,690	3,797	EUR	T	C	O	B-1

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT2 - Assainissement - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2018-DT-EGUILLES-067	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2018	01/01/2018	25/02/2018	239 067,28	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	4,576	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-EGUILLES-068	BANQUE POSTALE	01/01/2018	01/01/2018	01/06/2018	481 726,76	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,030	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-MEYREUIL-089	CREDIT AGRICOLE	01/01/2018	01/01/2018	01/02/2018	583 946,57	F	Taux fixe à 5.65 %	5,650	5,650	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-MEYREUIL-090	CREDIT AGRICOLE	06/09/2016	01/01/2018	15/01/2018	670 202,74	F	Taux fixe à 1.65 %	1,650	1,660	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-MIRABEAU-086	SFIL CAFFIL	15/11/2013	01/01/2018	02/01/2018	1 261 531,58	F	Taux fixe à 3.61 %	3,610	3,659	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-MIRABEAU-087	SFIL CAFFIL	25/09/2014	01/01/2018	01/02/2018	956 387,85	F	Taux fixe à 2.24 %	2,240	2,259	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-PEYNIER-093	SFIL CAFFIL	02/07/2008	01/01/2018	01/06/2018	670 476,74	F	Taux fixe à 4.89 %	4,890	4,961	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-PEYNIER-094	SFIL CAFFIL	01/01/2018	01/01/2018	01/03/2018	11 390,25	V	(Euribor 3M + 0.19)-Floor -0.19 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-PEYNIER-129	CAISSE D'EPARGNE	19/12/2017	01/01/2018	27/12/2018	200 000,00	F	Taux fixe à 2.06 %	2,060	2,060	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-PEYROLLES-095	SFIL CAFFIL	03/06/2004	01/01/2018	01/11/2018	369 844,98	F	Taux fixe à 4.21 %	4,210	4,210	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-REPARADE-126	CREDIT AGRICOLE	03/05/2011	01/01/2018	10/02/2018	414 330,94	F	Taux fixe à 3.94 %	3,940	3,999	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-REPARADE-130	Agence France Locale	15/12/2017	01/01/2018	20/03/2018	1 800 000,00	F	Taux fixe à 1.71 %	1,710	1,746	EUR	T	C	O	A-1
2018-DT-ROUSSET-101	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2004	01/01/2018	25/03/2018	608 817,57	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,220	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-ROUSSET-102	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2007	01/01/2018	25/01/2018	332 186,50	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	4,900	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-ROUSSET-103	CAISSE D'EPARGNE	30/10/2012	01/01/2018	25/10/2018	295 461,75	F	Taux fixe à 4.63 %	4,630	4,630	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-ROUSSET-135	SFIL CAFFIL	07/07/2003	01/01/2018	01/02/2018	956 937,44	V	(Euribor 3M + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-THOLONET-084-ASSAINISSEMENT	CREDIT AGRICOLE	24/11/2016	01/01/2018	15/01/2018	250 000,00	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	0,870	EUR	A	P	O	A-1
2018-DT-TRETS-113	CREDIT AGRICOLE	11/07/2008	01/01/2018	30/01/2018	442 213,89	F	Taux fixe à 4.75 %	4,750	4,835	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-TRETS-114	CREDIT FONCIER DE FRANCE	05/10/2007	01/01/2018	30/03/2018	418 161,51	F	Taux fixe à 4.63 %	4,630	4,781	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-VENTABREN-119	CAISSE D'EPARGNE	08/10/2012	01/01/2018	25/05/2018	257 923,31	F	Taux fixe à 4.46 %	4,460	4,510	EUR	S	P	O	A-1

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT2 - Assainissement - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2018-DT-VENTABREN-120	CAISSE D'EPARGNE	20/06/2014	01/01/2018	25/03/2018	404 160,19	F	Taux fixe à 3.27 %	3,270	3,310	EUR	T	P	O	A-1
2018-DT-VENTABREN-121	CAISSE D'EPARGNE	16/03/2015	01/01/2018	27/03/2018	255 949,08	F	Taux fixe à 1.98 %	1,980	1,990	EUR	S	P	O	A-1
2018-RIVESHANTES-001	SFIL CAFFIL	05/08/2004	01/01/2018	01/07/2018	539 595,25	F	Taux fixe à 4.21 %	4,210	4,210	EUR	A	P	O	A-1
2018-SIPA-009	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	01/01/2018	01/01/2018	15/12/2018	1 458 660,00	F	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,413	EUR	A	P	O	A-1
2018-SIPA-403	SFIL CAFFIL	06/08/2003	01/01/2018	01/10/2018	33 000,00	F	Taux fixe à 4.16 %	4,160	4,160	EUR	A	C	O	A-1
2018-SIPA-408	CREDIT MUTUEL	16/12/2016	01/01/2018	31/01/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.3 %	1,300	1,300	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					20 788 325,95									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d’emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		14 366 705,50					1 506 428,83	494 461,13	0,00	132 789,42
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 366 705,50					1 506 428,83	494 461,13	0,00	132 789,42
2018-AMP-019	N	0,00	A-1	2 688 000,00	21,00	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,701	128 000,00	76 873,96	0,00	217,27
2018-DT-ANTHERON-076	N	0,00	A-1	221 857,86	7,75	F	Taux fixe à 2.57 %	2,595	25 310,32	5 459,12	0,00	1 248,79
2018-DT-ANTHERON-077	N	0,00	A-1	86 172,31	9,98	F	Taux fixe à 4.41 %	4,484	7 095,82	3 683,87	0,00	48,43
2018-DT-CABRIES-051	N	0,00	A-1	474 773,60	9,98	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	38 654,50	21 317,33	0,00	271,97
2018-DT-CABRIES-052	N	0,00	A-1	128 000,00	7,87	V	(TAM(Postfixé) + 0.13)-Floor -0.13 sur TAM(Postfixé)	2,441	16 000,00	3 122,71	0,00	382,48
2018-DT-CABRIES-143	N	0,00	A-1	101 774,69	13,06	F	Taux fixe à 2.71 %	2,710	6 074,49	2 758,09	0,00	2 434,99
2018-DT-CABRIES-144	N	0,00	A-1	285 000,00	14,62	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	19 000,00	5 415,00	0,00	1 895,25
2018-DT-CANNAT-104	N	0,00	A-1	152 560,00	7,79	F	Taux fixe à 4.77 %	4,840	16 230,00	7 378,18	0,00	1 390,91
2018-DT-EGUILLES-064	N	0,00	A-1	122 780,59	4,25	V	(Euribor 3M + 0.23)-Floor -0.23 sur Euribor 3M	2,484	25 751,07	2 782,72	0,00	5 690,78
2018-DT-EGUILLES-065	N	0,00	A-1	60 000,00	2,90	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	20 000,00	1 980,00	0,00	128,33
2018-DT-EGUILLES-066	N	0,00	B-1	104 000,00	3,98	C	Taux fixe 3.69% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,797	26 000,00	3 525,12	0,00	47,97
2018-DT-EGUILLES-067	N	0,00	A-1	159 090,94	7,40	F	Taux fixe à 4.5 %	4,576	18 256,80	6 853,88	0,00	616,15

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT2 - Assainissement - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2018-DT-EGUILLES-068	N	0,00	A-1	351 633,31	9,42	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	29 247,15	14 170,82	0,00	7 542,67
2018-DT-MEYREUIL-089	N	0,00	A-1	439 721,78	9,08	F	Taux fixe à 5.65 %	5,650	33 913,09	24 844,28	0,00	20 953,82
2018-DT-MEYREUIL-090	N	0,00	A-1	513 629,55	13,79	F	Taux fixe à 1.65 %	1,660	32 891,46	8 272,06	0,00	1 652,53
2018-DT-MIRABEAU-086	N	0,00	A-1	948 454,18	11,00	F	Taux fixe à 3.61 %	3,659	69 653,69	33 303,31	0,00	7 843,05
2018-DT-MIRABEAU-087	N	0,00	A-1	448 866,76	3,83	F	Taux fixe à 2.24 %	2,259	108 485,23	9 147,57	0,00	1 249,58
2018-DT-PEYNIER-093	N	0,00	A-1	573 215,60	16,42	F	Taux fixe à 4.89 %	4,961	22 396,61	28 419,55	0,00	15 936,57
2018-DT-PEYNIER-094	N	0,00	A-1	9 049,28	16,42	V	(Euribor 3M + 0.19)-Floor -0.19 sur Euribor 3M	2,326	488,92	230,78	0,00	10 019,96
2018-DT-PEYNIER-129	N	0,00	A-1	157 367,98	14,99	F	Taux fixe à 2.06 %	2,060	9 060,50	3 241,78	0,00	25,46
2018-DT-PEYROLLES-095	N	0,00	A-1	292 905,34	12,83	F	Taux fixe à 4.21 %	4,210	17 384,81	12 331,31	0,00	1 901,01
2018-DT-REPARADE-126	N	0,00	A-1	187 455,30	3,36	F	Taux fixe à 3.94 %	3,999	50 960,42	6 638,94	0,00	746,93
2018-DT-REPARADE-130	N	0,00	A-1	1 500 000,00	24,97	F	Taux fixe à 1.71 %	1,746	60 000,00	25 615,09	0,00	752,40
2018-DT-ROUSSET-101	N	0,00	A-1	252 172,38	2,23	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	80 607,95	10 641,67	0,00	5 530,57
2018-DT-ROUSSET-102	N	0,00	A-1	202 567,55	5,07	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	29 856,00	9 925,81	0,00	7 875,17
2018-DT-ROUSSET-103	N	0,00	A-1	164 375,73	4,82	F	Taux fixe à 4.63 %	4,630	29 968,55	7 610,60	0,00	1 123,61
2018-DT-ROUSSET-135	N	0,00	A-1	729 601,36	10,58	V	(Euribor 3M + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 3M	2,015	124 380,88	61 884,73	0,00	12 989,11
2018-DT-THOLONET-084-ASSAINISSEMENT	N	0,00	A-1	127 706,57	4,04	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	25 100,74	1 111,05	0,00	855,48
2018-DT-TRETS-113	N	0,00	A-1	335 520,16	10,58	F	Taux fixe à 4.75 %	4,835	24 531,46	15 504,54	0,00	2 461,99
2018-DT-TRETS-114	N	0,00	A-1	306 807,37	9,75	F	Taux fixe à 4.63 %	4,781	25 514,87	13 956,42	0,00	36,18
2018-DT-VENTABREN-119	N	0,00	A-1	143 125,57	4,90	F	Taux fixe à 4.46 %	4,510	26 157,06	6 094,97	0,00	507,19
2018-DT-VENTABREN-120	N	0,00	A-1	246 833,18	6,48	F	Taux fixe à 3.27 %	3,310	34 658,03	7 649,33	0,00	96,36

Métropole D' Aix-Marseille-Provence - CT2 - Assainissement - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2018-DT-VENTABREN-121	N	0,00	A-1	161 062,58	7,24	F	Taux fixe à 1.98 %	1,990	20 125,01	3 089,91	0,00	720,89
2018-RIVESHANTES-001	N	0,00	A-1	428 471,70	12,50	F	Taux fixe à 4.21 %	4,210	25 207,30	18 038,66	0,00	8 441,56
2018-SIPA-009	N	0,00	A-1	482 980,00	1,96	F	Taux fixe à 4.35 %	4,413	226 920,00	21 301,43	0,00	495,05
2018-SIPA-403	N	0,00	A-1	5 500,00	0,75	F	Taux fixe à 4.16 %	4,160	5 500,00	228,80	0,00	0,00
2018-SIPA-408	N	0,00	A-1	773 672,28	14,08	F	Taux fixe à 1.3 %	1,300	47 046,10	10 057,74	0,00	8 658,96
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		14 366 705,50					1 506 428,83	494 461,13	0,00	132 789,42

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661.11 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
2018-DT-EGUILLES-066	CAISSE D'EPARGNE	234 000,00	104 000,00	1	13,00		Taux fixe 3.69% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé)	Taux fixe 3.69% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé)	4 353,08	Taux fixe 3.69% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,797	3 525,12	0,00	0,72
TOTAL (B)		234 000,00	104 000,00						4 353,08			3 525,12	0,00	0,72
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		234 000,00	104 000,00						4 353,08			3 525,12	0,00	0,72

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	36	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	14 262 705,50	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,72	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	104 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Frais d'études non suivi de réalisation	5	
	Frais d'insertion non suivi de réalisation	5	
	Frais de recherches et développement	5	
	Concessions et droits similaires (hors logiciels)...	3	
	Logiciels	2	
	Subventions d'équipements organismes de droit privé	0	
	Subventions d'équipements organismes de droit public	15	
	Subventions d'équipement pour biens mobiliers matériels et études	0	
	Subventions d'équipement pour bâtiments et installations	0	
	Subventions d'équipements organismes de droit privé non mentionnées aux a et b	5	
	Subventions d'équipement pour biens immobiliers et installations (a)	30	
	Subventions d'équipement pour projet d'infrastructures d'intérêt national (b)	40	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et numérisation du cadastre	5	
	Brevets	0	
	Autres immos incorporelles	5	
	Abribus	12	
	Bâtiments légers abris	30	
	Signalétique	10	
	Matériel d'incendie et de défense civile	10	
	Matériels et outillages de voirie	7	
	Matériels roulant de voirie	8	
	Installation de voirie	8	
	Installations générales agencement et aménagements divers	30	
	Autres installations, matériel et outillages techniques	20	
	Installations petit matériels de chauffage et ventilation	5	
	Installations gros matériels de chauffage et climatisation	20	
	Equipement technique (labo, garage, atelier, pt eq levage, cuisine...)	10	
	Véhicules légers	8	
	Véhicules utilitaires	10	
	Matériels électrique et de bureaux (électroniques)	5	
	Matériel informatique	5	
	Mobilier	10	
	Equipements sportifs et culturels	10	
	Matériels classiques	6	
	Matériels de levage ascenseurs	20	
	Coffre fort	20	
	Construction immeuble de rapport	30	
	Construction sur sol d'autrui	0	
	Autre matériels audio musique	10	
	Bateaux	0	
	Moteurs	0	
	Autres immobilisations corporelles	5	
	Réseau d'assainissement	60	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Plantations d'arbres et arbustes	10	
	Autres agencements et aménagements de terrains	20	
	Terrains de gisement (mines et carrières)	0	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 015 128,83	I 3 015 128,83
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 506 428,83	1 506 428,83
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 506 428,83	1 506 428,83
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 508 700,00	1 508 700,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 508 700,00	1 508 700,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 015 128,83	0,00	0,00	3 015 128,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 341 684,99	III 3 341 684,99
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 341 684,99	3 341 684,99
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	11 500,00	11 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	13 500,00	13 500,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 000,00	1 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 000,00	1 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	21 000,00	21 000,00
28131	Bâtiments	201 000,00	201 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	373 000,00	373 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	80 000,00	80 000,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	20 000,00	20 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	11 000,00	11 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 910 000,00	1 910 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	611 500,00	611 500,00
28182	Matériel de transport	1 500,00	1 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	13 000,00	13 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	71 684,99	71 684,99

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 341 684,99	0,00	0,00	0,00	3 341 684,99

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 015 128,83
Ressources propres disponibles	IV 3 341 684,99
Solde	V = IV – II (6) 326 556,16

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		
	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,00	0,00	14,00	12,20	1,00	13,20
Agent de Maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Technicien principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		18,00	0,00	18,00	16,20	1,00	17,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Technicien principal de 2ème classe	B	TECH	401.0	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.